



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission éducation artistique et culturelle
DGESCO MEAC
n° 2021-0008
Affaire suivie par :
Arnaud COSSART
Tél : 01 55 55 37 58
Mél : arnaud.cossart@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le **09 FEV. 2021**

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Année de la biologie, de l'école à l'université 2021-2022.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'éducation nationale et le CNRS pour mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche en biologie (enjeux stratégiques, enjeux économiques, enjeux entrepreneuriaux, enjeux de formation) pour la France et l'Europe, il a été décidé que l'année scolaire 2021-2022 sera « l'année de la biologie ».

De l'école maternelle jusqu'aux formations post-baccalauréat des lycées (CPGE et STS) ainsi que dans les formations universitaires et les grandes écoles, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et scientifique sera concerné. De nombreuses actions éducatives seront inscrites dans le cadre de l'année de la biologie. Elles seront portées en académie par les IEN premier degré en charge des sciences, Les IEN ET EG SBSSA (Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées), les IA-IPR BGB (Biotechnologies Génie Biologique) SMS-BSE (Sciences Médico-Sociales – Biotechnologie Santé Environnement) et SVT (Sciences de la Vie et de la Terre).

Certains événements découleront d'une impulsion nationale, comme la journée d'ouverture de l'année de la biologie qui prendra la forme de conférences scientifiques montrant la place de la biologie dans la recherche, et la position de la France et de l'Europe dans ces domaines. Une page ÉDUSCOL présentant l'opération et donnant les informations sur le déroulement de l'année, dont un agenda des événements aux échelons national et académique sera mise en ligne. Ces événements seront également mis en lumière sur les réseaux sociaux ministériels.

À l'échelle des académies est prévue une valorisation de toutes les actions en lien avec la biologie, par une communication académique au travers des sites internet académiques, des publications sur les réseaux sociaux, des articles dans les médias, etc., ainsi que la mise en place d'une formation de professeurs en partenariat avec un ou des laboratoires du CNRS. Cette formation prendra la forme de deux journées au PAF et visera le public des professeurs du champ des sciences et technologie du vivant, de la santé et de la Terre.

Le calendrier de lancement de l'année de la biologie prévoit, dès avril 2021 l'ouverture du site Internet national dédié, puis en juin (ou septembre), le lancement de l'année de la biologie à Paris et la publication d'un stage au PNF. Au cours de l'année scolaire 2021-2022 auront lieu la mise en place des formations pour les professeurs en académie et des actions dans les écoles, les EPLE et dans le supérieur.

Pour le ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement scolaire


Edouard GEFFRAY